

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 58565 du 8 août 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : INTJ1413621S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 98263 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325245S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2014:

Montessino, Patrice	Nigend : 151 824	Numéro de livret de solde : 8 009 874
Carpezat, Christophe	Nigend : 129 431	Numéro de livret de solde : 5 281 417

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2014:

Boulier, Laurent	Nigend : 162 337	Numéro de livret de solde : 6 014 644
Ceaglio, Gilles	Nigend : 177 111	Numéro de livret de solde : 8 032 237
Lemaïni, Mehdi	Nigend : 154 071	Numéro de livret de solde : 8 011 856

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2014:

Jean-Marie, Christophe	Nigend : 233 839	Numéro de livret de solde : 8 079 583
-------------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 août 2014.

*Le général, commandant par suppléance
la région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est,*

J.-M. VERRANDO